

POUR VALOIR PROCES-VERBAL
DE DEPOT
SOUS LE N°
LE
LE GREFFIER DU TRIBUNAL

ATTESTATION
DE DELIVRANCE DE L'INFORMATION DONNEE A SON CONJOINT
COMMUN EN BIENS SUR LES CONSSEQUENCES DES DETTES CONTRACTEES
DANS L'EXERCICE DE SA PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS

Je soussigné (nom et prénom de la personne immatriculée)

Rodolphe Bataille

déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 123-121-1 du Code de Commerce, avoir
informé mon conjoint M / Mme (rayer la mention inutile) Constance Fouche Bataille

avec lequel / laquelle je me suis marié(e) sans contrat de mariage⁽¹⁾ ou bien avec un contrat de mariage
qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dette contractées dans l'exercice
de ma profession sur ces biens communs.

Fait à : Tourville les Ys

Le : 11/08/2026

(Signature de la personne immatriculée)

Rodolphe Bataille

⁽¹⁾ la mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable